

L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER AU CANADA

[Suite de la page 10.]

La valeur des terrains, bâtiments et aménagements s'est accrue de \$10,078,229, ou de 13.53 pour 100; celle de la machinerie et de l'outillage est en hausse de \$27,410,331, ou de 86.04 pour 100; les stocks de matières premières ou produits fabriqués se sont augmentés de \$10,648,149 ou 61 pour 100; enfin, les fonds de roulement dépassent les chiffres de 1915 de \$4,913,893 ou 48 pour 100. Dans l'ensemble, les capitaux placés dans cette industrie ont augmenté de \$53,050,602 ou de 39.66 pour 100.

Les appointements et salaires payés aux employés et ouvriers de cette indus-

trie qui étaient en 1915 de \$10,464,399 se sont élevés en 1917 à \$20,358,019, soit un accroissement de \$9,893,620, égal à 94.6 pour 100. En 1915, le nombre moyen de ses employés ne dépassait pas 1,131; en 1917, il est monté à 1,563, augmentant ainsi de 38.2 pour 100; quant aux ouvriers et journaliers, qui n'étaient que 14,177 en 1915, ils ont vu leurs effectifs atteindre le nombre de 21,400 en 1917, soit un accroissement de 50.1 pour 100.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS.

En 1917, la quantité totale de pulpe de bois exportée fut 511,803 tonnes, de la valeur de \$26,192,906, dont 250,043 tonnes, évaluées à \$7,082,206, de pulpe

mécanique et 261,760 tonnes, valant \$19,110,700, de pulpe chimique. L'exportation de pulpe mécanique marque une sérieuse régression, se traduisant par un déficit de 70,709 tonnes, quoique sa valeur dépasse de \$1,432,841 celle de l'année précédente. D'autre part, on constate un notable accroissement de l'exportation de la pulpe chimique, l'augmentation de volume étant de 32,613 tonnes et en valeur de \$7,415,823. Plus de 92.5 pour 100 de la quantité et 88 pour 100 de la valeur de notre pulpe exportée sont allés aux Etats-Unis. La valeur moyenne, par tonne, de toutes les sortes de pulpe exportée était \$51.17 en 1917, au lieu de \$31.03 en 1916 et

\$25.48 en 1915. La pulpe mécanique a monté de \$15.67 par tonne en 1917 à \$17.13 en 1916 et \$28.32 en 1917. La pulpe chimique, dont la valeur moyenne par tonne était \$38.36 en 1915 s'est élevée à \$51.04 en 1916 et \$73.01 en 1917.

Le Canada n'importe pas de pulpe de bois. La valeur totale du papier importé s'est élevée de \$2,402,557 en 1915 à \$4,204,968 en 1917. D'autre part, le Canada a exporté pour \$18,430,013 de papier en 1915 et pour \$35,774,636 en 1917. Ceci dénote que nos importations de papier de 1917 ont dépassé de \$1,802,411 ou de 75 pour 100 celles de 1915, tandis que nos exportations, durant la même période, ont réalisé un gain de \$17,344,623, égal à 94.1 pour 100.

LA PROVISION DE BLÉ EST BIEN PLUS CONSIDÉRABLE QU'EN 1918

On porte à plus de 117,000,000 de boisseaux la quantité de blé au 31 mars, contre 77,000,000 de boisseaux pour l'année dernière.

Le Bureau des statistiques fédérales vient de publier un bulletin donnant en résumé les résultats de son enquête annuelle sur les quantités totales de blé, d'avoine, d'orge et de grain de lin au Canada à la fin du mois de mars, les provisions de toutes les sortes de produits agricoles encore entre les mains des cultivateurs à la même date, et la proportion de la récolte de 1918 dont la qualité permet de la mettre sur le marché.

PROVISIONS TOTALES DE GRAIN.

Les rapports reçus des éleveurs, des meuneries, des compagnies de chemin de fer et des correspondants donnant des renseignements au sujet des récoltes, indiquent qu'au 11 mars 1919, au Canada, la quantité de blé et de farine de blé considérée comme du blé dépassait 117,739,000 de boisseaux contre 77,000,000 de boisseaux l'année dernière, 126,000,000 de boisseaux en 1917, 197,000,000 en 1916 et 79,000,000 le 8 février 1915. Le total pour 1919 comprend 75,373,000 boisseaux dans les éleveurs, les meuneries et dans les entrepôts d'hiver 32,315,000 boisseaux entre les mains des cultivateurs, et 10,051,000 boisseaux en transit sur les chemins de fer. La quantité totale d'avoine, y compris les produits de l'avoine considérés comme de l'avoine, d'après les rapports reçus au 31 mars 1919, est de 164,120,000 boisseaux contre 155,500,000 boisseaux l'année dernière et 184,000,000 de boisseaux en 1917. Le total pour 1919 comprend 17,000,000 de boisseaux dans les éleveurs et les meuneries, 141,694,000 boisseaux entre les mains des cultivateurs et 4,617,000 boisseaux en transit sur les chemins de fer. La quantité totale d'orge en Canada au 31 mars 1919, d'après les rapports, est de 30,542,000 boisseaux, contre 16,000,000 de boisseaux l'année dernière et 14,871,000 boisseaux en 1917. Les chiffres pour 1919 comprennent 8,135,000 boisseaux dans les éleveurs et les meuneries, 20,026,000 boisseaux entre les mains des cultivateurs et 2,381,000 boisseaux en transit sur les chemins de fer. La quantité totale de graine de lin au Canada le 31 mars 1919, d'après les rapports, est de 2,259,000

boisseaux, contre 2,420,000 boisseaux l'année dernière et 5,662,000 boisseaux en 1917. Le total pour 1919 comprend 881,000 boisseaux dans les éleveurs et les meuneries, 1,039,000 boisseaux entre les mains des cultivateurs et 330,000 boisseaux en transit sur les chemins de fer. Pour le blé et l'orge, par conséquent, les provisions à la fin du mois de mars de cette année sont bien plus considérables que celles de l'année dernière, tandis que les provisions d'avoine et de graine de lin sont aussi plus considérables mais à un aussi haut pourcentage.

PROVISIONS ENTRE LES MAINS DES CULTIVATEURS.

Les rapports des correspondants donnant des renseignements sur les récoltes, indiquent que de la production totale de blé en 1918, 17 pour cent, soit 32,315,000 boisseaux sont encore entre les mains des cultivateurs au 31 mars 1919. L'année dernière le pourcentage était de 14 pour cent, représentant environ 32,000,000 de boisseaux, et en 1917 le pourcentage était de 21 pour cent, représentant près de 55,000,000 de boisseaux. Quant aux autres récoltes des champs, d'après les calculs estimatifs, les quantités entre les mains des cultivateurs au 31 mars 1919, sont les suivantes: avoine, 32 pour cent ou 141,694,000 boisseaux; orge, 26 pour cent, ou 20,000,000 de boisseaux; seigle, 21 pour cent, ou 1,784,000 boisseaux; sarrasin, 23 pour cent ou 2,500,000 boisseaux; blé-d'Inde pour le vannage, 12 pour cent ou 3,000,000 de boisseaux; graine de lin, 17 pour cent ou 1,000,000 de boisseaux; pommes de terre 31 pour cent ou 32,836,000 boisseaux; navets, etc., 18 pour cent, ou 22,295,000 boisseaux; foin et trèfle, 18 pour cent ou 2,701,000 tonnes; les provisions de pommes de terre, soit 32,836,000 boisseaux contre 24,130,000 boisseaux l'année dernière, 16,770,000 boisseaux en 1917, 16,825,000 boisseaux en 1916 et 32,310,000 en 1915.

QUALITÉ DES RÉCOLTES.

Les rapports venant des correspondants donnant des renseignements sur les récoltes, indiquent que de la récolte totale de 1918, à savoir, 189,075,350 boisseaux, 93 pour 100 ou 175,370,000 boisseaux étaient de qualité satisfaisante pour permettre de les mettre sur le marché. L'année dernière, on a calculé que le pourcentage était de 95 pour 100 et en 1917 il était de 85 pour 100. Les pourcentages des autres récoltes bonnes pour le marché ont été suivants, en 1919; les pourcentages correspondants pour l'année 1918 sont donnés entre parenthèses: avoine, 92 (89); sarrasin, 75 (76); blé-d'Inde pour le vannage, 67 (50); graine de lin, 90 (89); pommes de terre, 81 (77); navets, etc., 86 (83); foin et trèfle, 89 (87).

POURCENTAGE CONSIDÉRABLE DES VÉTÉRANS ACCEPTÉS

L'Alberta tient la tête de la liste avec 1361 soldats de retour du front qui ont été acceptés par le comité.

Un pourcentage considérable des soldats de retour du front qui ont fait des demandes pour profiter des avantages offerts par la loi de l'établissement des soldats sur des terres dans les quatre provinces de l'Ouest, ont été acceptés comme ayant les qualités voulues pour se livrer aux travaux de culture immédiatement. Les chiffres donnés par M. W. J. Black, président de la Commission, indiquent que du 10 février au 19 avril, depuis que les dispositions concernant les emprunts ont été mises en vigueur, 4,225 vétérans ont été acceptés par les comités chargés de déterminer les qualités requises pour les travaux agricoles de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba.

On a constaté qu'un nombre considérable ne possédaient pas l'expérience suffisante des travaux agricoles pour permettre aux comités de les placer immédiatement sur des terres, et ils passeront une année à travailler sur des terres dirigées par des cultivateurs experts qui s'intéressent à la cause des soldats de retour du front. Des listes de ces cultivateurs approuvés sont affichées dans les bureaux provinciaux de la Commission de l'établissement des soldats sur des terres.

Les chiffres des personnes acceptées dans les quatre provinces sont les suivants: Colombie-Britannique, 631; Alberta, 1,361; Saskatchewan, 1,104; Manitoba, 1,129.

Soumissions pour Calgary.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et marquées comme suit: "Soumission pour démolition des édifices actuels et travaux d'excavation, édifice public, Calgary, Alberta", seront reçues jusqu'à midi, le 14 mai 1919, aux fins de démolir les édifices actuels et faire des travaux d'excavation, édifice public, Calgary, Alta.

On peut voir les plans et devis, et on peut obtenir des formules de soumission à cet effet, au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, à Ottawa; de l'architecte autorisé, Calgary, et de l'architecte autorisé, 802 édifice Lindsay, Winnipeg, Man.

Les soumissions ne seront pas considérées à moins qu'elles soient faites sur les formules fournies par le ministère et conformes aux conditions y établies.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque autorisée et fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics, pour une somme égale à 10 pour 100 du montant de la soumission. Seront acceptées aussi à titre de sécurités des obligations de l'emprunt de guerre, ou, si nécessaire, des obligations de guerre et chèques pour former le montant voulu.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 23 avril 1919.

Soumissions demandées.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant l'inscription "Soumission pour modifications et annexes, édifice de l'enseignement professionnel, hôpital militaire, Kingston, Sydenham, Ont., modifications et annexes aux quartiers des officiers, hôpital militaire de Kingston, Sydenham, Ont.", selon le cas, seront reçues jusqu'à midi jeudi, le 8 mai 1919, pour les travaux de modifications et de nouvelles constructions pour convertir une bâtisse en pierre déjà érigée, en un édifice pour l'enseignement professionnel, hôpital militaire, Kingston, Sydenham; des modifications et des nouvelles constructions pour convertir une résidence qui existe déjà en des quartiers pour les officiers, hôpital militaire de Kingston, Sydenham, Ont.

Les plans et les spécifications peuvent être vus et les formules de soumission peuvent être obtenues au bureau de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa; du surintendant des édifices publics, bureau de poste central, Montréal; du surintendant des constructions, 258 rue Bagot, Kingston, et du surintendant des édifices publics, station postale "F", Toronto, rue Yonge.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque autorisée devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi, comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunt et des chèques pour compléter le montant.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,

SOUSSIONS POUR TORONTO.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, vendredi le 9 mai 1919, des soumissions pour la construction de l'édifice de la buanderie, pour l'hôpital d'orthopédie, Toronto, Ont., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse les mots: "Soumission pour l'édifice de la buanderie, hôpital d'orthopédie, Toronto, Ont."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa; au surintendant des Hôpitaux Militaires, 350 rue Christie, et au surintendant des édifices publics, station postale "F", Toronto.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 pour cent du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et adopté par une banque autorisée devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi, comme garantie, des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunt et des chèques pour compléter le montant.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,